



Ne doit pas être publié, transmis ou distribué en dehors de France

NextRadioTV lance une augmentation de capital de 20 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription

Une opération entièrement garantie, principalement par des engagements de souscription de Alain Weill à travers son holding WMC et de Alain Blanc Brude et/ou Alpha Radio BV

Une parité de 2 actions nouvelles pour 11 existantes au prix de 7,79 euros par action nouvelle

Paris, le 31 août 2009 – NextRadioTV a annoncé, le 27 juillet 2009 lors de la présentation de ses résultats du premier semestre 2009, le principe d'une augmentation de capital de 20 millions d'euros afin de renforcer sa structure financière.

NextRadioTV annonce aujourd'hui le lancement effectif de cette augmentation de capital.

- Prix unitaire de souscription : 7,79 euros par action.
- Parité de 2 actions nouvelles pour 11 actions existante détenues, soit 2.566.018 actions nouvelles.
- Cotation des DPS et période de souscription : du 1^{er} au 14 septembre 2009 inclus.
- Une structure avec maintien du DPS qui préserve les intérêts des actionnaires de NextRadioTV.
- La Société a reçu des engagements de souscription pour l'intégralité de l'émission.

Le prix de souscription fait ressortir une décote de 28,1% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes constaté sur les trois derniers mois (10,83 euros) et de 42,2% par rapport au dernier cours de clôture le 27 août 2009 (13,7 euros). Le niveau de décote tient compte de la volatilité actuellement élevée sur les marchés actions, en particulier sur l'action NextRadioTV, et de la hausse du cours de 26,3% depuis l'annonce du principe de l'augmentation de capital, le 27 juillet 2009.

Principales caractéristiques de l'émission

- Augmentation de capital de 19.989.280 euros avec maintien du DPS, réalisée via l'émission de 2.566.018 actions nouvelles au prix unitaire de 7,79 euros par action nouvelle (soit 0,04 euro de valeur nominale et 7,75 euros de prime d'émission par action nouvelle).
- Chaque actionnaire se verra attribuer un DPS pour chaque action détenue à la clôture des négociations sur Euronext Paris le 31 août 2009. 11 DPS permettront de souscrire à titre irréductible à 2 actions nouvelles au prix unitaire de 7,79 euros.
- La période de souscription commencera le 1^{er} septembre et se terminera le 14 septembre 2009 inclus. Durant cette période les DPS seront cotés et négociables sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0010793232. Les souscriptions à titre réductible seront admises.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué en dehors de France

- L'offre sera ouverte au public en France uniquement.
- Le règlement-livraison et la cotation des actions nouvelles sur Euronext Paris sont prévus le 25 septembre 2009.
- Les actions nouvelles porteront jouissance courante. Elles seront entièrement assimilées aux actions existantes dès leur émission et conféreront les mêmes droits.

Engagements de souscription

La Société a reçu des engagements de souscription pour l'intégralité de l'émission :

- Monsieur Alain Weill, à travers son holding WMC pour un engagement total de 8,4 millions d'euros.
- Monsieur Alain Blanc-Brude avec faculté de substitution à Alpha Radio BV, à hauteur de 4,8 millions d'euros.
- Le groupe F. Marc De Lacharrière (Fimalac) s'est par ailleurs engagé à souscrire le solde des actions qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible et réductible par les autres actionnaires, dans la limite d'un montant de 6,8 millions d'euros.

BNP Paribas, CM-CIC Securities et NATIXIS sont Chefs de File et Teneurs de Livre Associés de l'opération. Rothschild et Cie Banque a été retenue comme Conseil de la société. A la suite de l'assemblée des porteurs d'Obligations NextRadioTV, intervenue le 24 août 2009, la Société a obtenu de BNP Paribas, CIC et NATIXIS (détenant ensemble 99,8% des Obligations) qu'il n'y ait pas de test de covenant pouvant entraîner une exigibilité anticipée au titre de l'exercice 2009 et s'est engagée dans ce cadre à réaliser une augmentation de capital.

Service financier

Le service des titres et le service financier des actions de la Société sont assurés par BNP Paribas Securities Services / GIS, immeuble Tolbiac, 75450 Paris Cedex 09.

Information du public

Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°09 - 242 en date du 28 août 2009 est disponible sans frais au siège social de NextRadioTV, auprès des intermédiaires financiers, ainsi que sur les sites Internet de NextRadioTV (www.nextradiotv.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Ce prospectus est composé du document de référence déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2009 sous le numéro D.09-0385, de l'actualisation de ce document de référence, déposée auprès de l'AMF le 28 août 2009 sous le numéro D.09-0385-A01 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) qui a obtenu le visa de l'AMF n09-242 en date du 28 août 2009.

NextRadioTV attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risques figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

Prochains événements et publications

- 26 octobre 2009 : Chiffre d'Affaires T3
- 25 janvier 2010 : Chiffre d'affaires T4
- 15 mars 2010 : Résultats Annuels 2009

*

12, rue d'Oradour-sur-Glane – 75015 Paris
Information financière : Marc LAUFER (DG) / Damien Bernet (DAF)
Tel : 01 71 19 13 30 / 12 99 – Fax : 01 71 19 11 90
comfi@nextradiotv.com
Retrouvez nos avis financiers sur <http://www.nextradiotv.fr>

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué en dehors de France

*

*

A propos de NextRadio TV

NextRadioTV est un groupe pluri-médias présent sur les marchés de la radio, de la télévision, d'internet et de la presse. Il est, au sein du paysage audiovisuel français, le seul groupe, indépendant, spécialisé dans l'information.

Les actions NextRadioTV sont admises aux négociations sur Euronext Paris de NYSE Euronext - (Compartiment B) – Code ISIN : FR0010240994

Diffusion

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription d'actions ou d'autres titres NextRadioTV dans un quelconque pays.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne doivent pas être publiés, transmis ou distribués, directement ou indirectement, hors de France, et en particulier sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Italie, de l'Australie ou du Japon. Aucune communication, ni aucune information relative à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription ne peut être diffusée au public dans un autre pays que la France dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise.

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. NextRadioTV n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions NextRadioTV au titre du Securities Act de 1933, ou de faire une offre au public aux Etats-Unis.

*Aucune offre publique d'actions NextRadioTV n'est effectuée au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations sont uniquement destinées aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements (investment professionals) visées à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (ci-après l'« **Ordre** »), (iii) sont visées à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre, notamment des « high net worth entities », ou (iv) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (ci-après dénommées ensemble les « **Personnes Qualifiées** »). Toute invitation, offre ou accord de souscription, d'achat ou autre accord d'acquisition des actions nouvelles ou des droits préférentiels de souscription ne pourront être proposé(e) ou conclu(e) qu'avec des Personnes Qualifiées. Tout investissement lié à ce document ne pourra être proposé ou conclu au Royaume-Uni qu'avec des Personnes Qualifiées.*

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

12, rue d'Oradour-sur-Glane – 75015 Paris
Information financière : Marc LAUFER (DG) / Damien Bernet (DAF)
Tel : 01 71 19 13 30 / 12 99 – Fax : 01 71 19 11 90
comfi@nexradiotv.com

Retrouvez nos avis financiers sur <http://www.nexradiotv.fr>